



Vaccinations
(Yobosesshu)

Renseignements
Service de
prévention
médicale
0798-35-3308

Rotavirus	Rotarix : 2 fois à des intervalles d'au moins 27 jours entre 6 semaines 0 jours et 24 semaines 0 jours après la naissance Rotateq : 3 fois à des intervalles d'au moins 27 jours entre 6 semaines 0 jours et 32 semaines 0 jours après la naissance
Hépatite de type B	3 inoculations avant l'âge d'un an 2 ^{ème} inoculation : prévoir un espace de plus de 27 jours après la 1 ^{ère} inoculation 3 ^{ème} inoculation : prévoir un espace de plus de 20 semaines (139 jours) après la 1 ^{ère} inoculation
Influenza de type B (Hib)	Le vaccin est inoculé le nombre de fois nécessaire entre l'âge de 2 mois et 5 ans. Ordinairement, les vaccinations se déroulent comme suit. Pour un autre déroulement des vaccinations, consultez un médecin ! Vaccinations pour les enfants qui reçoivent la 1 ^{ère} inoculation entre l'âge de 2 mois et avant 7 mois : Premières inoculations : Avant les 12 mois, 3 fois, par intervalle de 27 jours (ou 20 jours si le médecin en reconnaît la nécessité). Complémentaire : les premières vaccinations terminées, 1 fois, après un intervalle de plus de 7 mois
Infection pulmonaire à microccus chez l'enfant	Le vaccin est inoculé le nombre de fois nécessaire après 2 mois et avant 5 ans. Ordinairement, les vaccinations se déroulent comme suit. Pour un autre déroulement des vaccinations, consultez un médecin ! Vaccinations pour les enfants qui reçoivent la première inoculation après 2 mois et avant 7 mois Premières inoculations : Avant les 24 mois, 3 fois, par intervalle de 27 jours (ou 20 jours selon les recommandations du médecin) Complémentaire : Après le premier vaccin, 1 fois, après un intervalle de plus de 60 jours, aux environs de l'âge de 12 mois Le 2 ^{ème} vaccin des premières inoculations doit se faire avant l'âge d'un an.
Vaccin combiné (4 vaccins) et polio inactivée	Première fois, Premières inoculations : 3 fois, à plus de 20 jours d'intervalle, entre l'âge de 3 mois et 7 ans et 6 mois Complémentaire : les premières vaccinations terminées, 1 fois, après un intervalle de plus de 6 mois (avant l'âge de 7 ans et 6 mois)
BCG	Une fois avant d'atteindre l'âge d'un an
Vaccin combiné Rougeole et rubéole	1 ^{er} vaccin : Une fois, entre 1 an et 2 ans 2 ^{ème} vaccin : Entre 5 et 7 ans. Une fois, entre le 1 ^{er} avril et le 31 mars de l'année précédant l'entrée à l'école primaire.
Varicelle	Entre 1 an et 3 ans : 2 inoculations à plus de 3 mois d'intervalle
Encéphalite japonaise	Première fois, Premières vaccinations : Entre 6 mois et 7 ans et 6 mois . 2 fois à plus de 6 jours d'intervalle Complémentaire : Une fois, plus de 6 mois après les premières vaccinations (avant l'âge de 7 ans et 6 mois)



Enceinte?
Déclaration de grossesse
(*ninshin todoke*)

Lorsque vous êtes diagnostiquée enceinte, signalez-le au centre de santé et de bien-être ou à la mairie (bureau principal).

Ce dont vous avez besoin
Votre carte de numéro (My number card)
Si vous n'en avez pas, vous aurez besoin d'un document prouvant votre numéro et d'un document d'identification.

Visite à Domicile d'infirmières et de sages-femmes santé publique
(*Akatchan homon*)

Pour un soutien aux nouvelles mères et les questions relatives au développement et à la croissance, des infirmières et des sages-femmes rendent visite, sur demande. Informations:

Consultations sur la santé et l'éducation des jeunes enfants

- Centre d'aide sociale principal 0798-35-3310
- Centre d'aide sociale d'Amagasaki 0798-42-6630
- Centre d'aide sociale de Kitaguchi 0798-64-5097
- Centre d'aide sociale de Shiose 0798-61-1766
- Centre d'aide sociale de Yamaguchi 078-904-3160

Déclaration de Naissance
(*shussho todoke*)

Elle doit être faite dans les 14 jours qui suivent la naissance, auprès du Service des Affaires Civiles (Tel:35-3128), ou d'un des bureaux annexes de la Mairie, des Centres de Service municipaux

Documents à fournir:

- Formulaire de déclaration de naissance (Certificat de naissance)
- Carnet de Maternité
- Document attestant la nationalité de chacun des deux parents (si les parents sont tous les deux étrangers)
- Document prouvant le mariage (si les parents sont tous les deux étrangers)
- Livret d'Assurance Nationale de maladie (Si vous êtes assuré).

Un bébé est né!

Cours & Consultations destinés aux Futurs Parents

Examen médical et dentaire pour les femmes enceintes, Examen après l'accouchement

Carnet de maternité
(*boshi kenko techo*)

Classe pour les mamans: Cours destinés aux mères qui attendent leur premier enfant. Inscription nécessaire. Les dates sont annoncées sur le site internet ou le bulletin municipal de Nishinomiya. Pour plus de détails, contactez un centre d'assistance sociale et de santé.

Classe pour les futurs Parents:

Pour les futurs parents attendant leur premier enfant. Inscription nécessaire. Les dates sont annoncées sur le site internet ou le bulletin municipal de Nishinomiya. Pour plus de détails, contactez le Service communautaire de santé et de soins de Naruo.

Cours de cuisine pour les futures mamans: pour

Vous pouvez faire une demande en même temps que vous faites une déclaration de grossesse. Pour toute question, veuillez contacter votre centre d'assistance sociale et de santé.

Subvention pour le contrôle de la grossesse
Jusqu'à 14 contrôles seront subventionnés.
* Subventions additionnelles en cas de grossesse multiple

Examen dentaire de grossesse
Vous pouvez bénéficier d'un examen dentaire avant l'accouchement.

Subvention pour le contrôle de la maternitéLe coût de deux examens post-accouchement au maximum pour la mère sera subventionné.

Un carnet de maternité vous sera délivré pour noter les états de santé de la future mère et ceux de l'enfant, de la naissance jusqu'à l'âge de scolarité. Ce carnet sera demandé au moment des vaccinations et des examens médicaux de l'enfant. Les versions anglaises, chinoises, coréennes, portugaises, indonésiennes, espagnoles, thaïlandaises, tagalogs, vietnamiennes et népalaises du carnet sont disponibles et sont envoyées sur simple demande auprès du service communautaire de soins de santé

Les cours, consultations, contrôles pour les mères et enfants

Programmes	destiné aux...	Contenus	Dates	Informations et Inscriptions
Classe pour les futures mamans (<i>hahaoya gakkyu</i>)	Femmes enceintes (Ou en période post-natale, dans le district nord)	Des lectures et des pratiques sur vie dans la maison soins nutritionnels, soins dentaires, l'exercice, des lectures et des pratiques sur la vie à la maison, Garde d'enfants pendant la grossesse et après la naissance, des rendez-vous avec chaque centre de santé et assistance sociale	Les dates sont annoncées sur le site internet de la ville ou le bulletin municipal de la ville de Nishinomiya.	seulement sur rendez-vous Téléphonez à chaque centre de santé et assistance sociale
Classe pour les futurs Parents (<i>ryoshin gakkyu</i>)	Futurs Parents qui attendent leur premier enfant	Lectures à la garderie de Nishinomiya, support pour les pères pour apprendre à tenir les bébés, utilisant des poupées ou à travers des vidéos	4 fois par an Les dates sont annoncées sur le site internet de la ville ou le bulletin municipal de la ville de Nishinomiya.	Seulement sur inscription Pour plus de détail, contacter le Service communautaire de santé et de soins de Naruo (0798-42-6630)
Cours de cuisine pour les futures mamans	Femmes en milieu de grossesse et enceintes de leur premier enfant	Conseils sur la nutrition équilibrée durant la grossesse et cuisine sur place.	Six fois par an. Les dates sont annoncées sur le site internet de la ville ou le bulletin municipal.	Uniquement sur réservation. Réservation : groupe communautaire de soins de santé Centre d'assistance sociale et de santé Chuo (0798-35-3310) ou Centre d'assistance sociale et de santé de Kitaguchi 0798-64-5097
Visite à domicile	femmes enceintes nouveaux-nés nourrissons	Infirmières et sages-femmes rendent visite à domicile aux nouvelles-mères et donnent des conseils sur les soins à apporter au bébé.	Sur rendez-vous.	Pour plus amples informations contacter le centre d'assistance sociale et de santé,
Soins après la naissance	moins de 4 mois après la naissance	Les sages-femmes rendent visite à domicile et prodiguent des soins aux bébés, des conseils sur comment élever son enfant, ou des conseils de santé après la naissance	Visite à tout moment sur inscription (payant, gratuit pour les foyers qui bénéficient d'une assistance à la vie quotidienne ou qui sont non-imposables)	Pour plus amples informations contacter le centre d'assistance sociale et de santé,
Cours de Sevrage (<i>rinyushoku koza</i>)	Parents dont le premier enfant a entre 9- 13 mois	Cours par des diététiciens sur le sevrage, comment nourrir le bébé, observation de la préparation culinaire, et la dégustation.	Les dates sont annoncées sur le site internet de la ville ou le Bulletin Municipal.	seulement sur rendez-vous avec chaque centre d'assistance sociale et de la santé
Contrôle de Santé du 4e mois (<i>kenkoshinsa</i>)	Bébés de 4 à 6 mois	Consultation pédiatrique, mesure physique, consultation de garde d'enfants, consultation nutritionnelle	Les dates sont annoncées par courrier. Contrôle individuel dans un établissement certifié.	Pour plus de détails, contactez un centre d'assistance sociale et de santé.
Contrôle de Santé du 10e mois (<i>kenkoshinsa</i>)	Bébés de 10 à 11 mois	Contrôle du développement et de la santé par un pédiatre. Conseils sur les soins et la nutrition du bébé	Les dates sont annoncées par courrier. Contrôle individuel dans un établissement certifié.	Pour plus de détails, contactez un centre d'assistance sociale et de santé
Contrôle de Santé du 18e mois (<i>kenkoshinsa</i>)	D'un an 7mois jusqu'à la fin du mois où l'enfant aura 2 ans	Contrôle médical par un pédiatre et un dentiste. Instructions sur l'hygiène dentaire, Conseils sur les soins quotidiens du bébé, conseils psychologiques, et nutrition	Les dates sont annoncées par courrier. Contrôle en groupe.	Pour plus de détails, contactez un centre d'assistance sociale et de santé
Contrôle de santé de 3 ans (konkoshinsa)	De 3 ans 5 mois jusqu'à la fin du mois où l'enfant aura 4 ans	Contrôle médical par un pédiatre et un dentiste. Analyse d'urine. Examens oculaire et auditif. Conseils sur les soins quotidiens du bébé, conseils psychologiques, et nutrition	Les dates sont annoncées par courrier. Contrôle en groupe.	Pour plus de détails, contactez un centre d'assistance sociale et de santé.
-Classe de santé dentaire -Cours : Caries dentaires zéro (quartier nord)	Enfants d'âge pré-scolaire.	Examen par dentistes. Instruction sur le brossage des dents par des hygienistes dentaires. Conseils sur la nutrition, etc.	Les dates sont annoncées sur le site internet de la ville ou le Bulletin Municipal	seulement sur rendez-vous Communiquez vous, avec la Division de la promotion de la santé al 0798-26-3667
Conseils sur l'asthme et l'allergie (<i>zensoku allergy sodan</i>)	Enfants de moins de 16 ans	Conseils concernant l'allergie et l'asthme donnés par des diététiciens et médecins.	Les dates sont annoncées sur le site internet de la ville ou le Bulletin Municipal	Sur rendez-vous auprès du Groupe communautaire de soins de santé central (0798-35-3310) ou du Groupe communautaire de soins de santé de Kitaguchi (0798-64-5097) ou encore du Service communautaire de santé et de soins de Naruo (0798-42-6630)
Conseils de puériculture (<i>ikuji sodan</i>)	Bébés et enfants sous l'âge de scolarisation	Conseils de puériculture sont donnés dans toutes les crèches municipales ou les jardins d'enfants homologués.	Variet selon les crèches ou les jardins d'enfants homologués	Variet selon les crèches ou les jardins d'enfants homologués. Téléphonez à la crèche ou au jardin d'enfants homologué ou rendez-vous y pour une consultation.
Classe pour petits enfants (<i>yochi yochi hiroba</i>)	bébés de moins de 2 ans et leurs parents	Rencontres proposées par les Centres Municipaux etc. pour l'Enfance aux mères qui élèvent leurs enfants, pour leur apporter un soutien.	Approximativement une fois par mois, (10 fois par an)	Centre de coordination pour l'éducation des enfants : 0798-35-3121 groupe communautaire de soins de santé : 0798-64-5097

★Pour tous renseignements, se faire accompagner d'une personne parlant japonais.L'Associaton des échanges internationaux peut envoyer sur

place un interprète bénévole. Tel: 0798-32-8680 Fax: 0798-32-8678 E-mail:

nia@nishi.or.jp Ouvert 9h45- 18h. sauf les mardis

Aides Financière et Allocation

Titres de Prestation	Contenants	service compétent
Prestation médicale aux nourrissons (enfants), jeunes enfants, etc (<i>nyuyoji iryohi josei</i>)	Pour les enfants jusqu'à 15 ans (3 ^{ème} année de collège), la totalité ou une partie des frais médicaux sont subventionnés. (Limitation en fonction des revenus. Le contenu des prestations varient selon l'âge de l'enfant et les revenus du foyer.)	Groupe de Services Médicales et Retraites Tel: 0798-35-3131
Allocation familiale (<i>jido teate</i>)	Une aide sociale mensuelle est accordée à ceux qui ont des enfants âgés de 15 ans maximum au 31 mars. ● En dessous de 3 ans: ¥15000 pour chaque enfant. ● À partir de 3 ans, pendant que l'enfant est en primaire (elementary school): ¥10000 pour chaque enfant, ¥15000 à partir du troisième enfant. ● Pendant que l'enfant est au collège (Junior high school): ¥10000 pour chaque enfant. ● Allocation spécial de ¥5000.	Groupe d'aide financière pour les enfants.. al 0798-35-3189
Prestation médicale aux enfants prématurés (<i>mijukuji no tameno yoikuiryo</i>)	Allocation pour couvrir les frais médicaux des enfants prématurés qui sont obligés d'être hospitalisés. Les bébés dont le poids à la naissance est inférieur à 2 000 grammes et ceux dont la force vitale est particulièrement faible sont éligibles.	Service pour la Promotion de Santé (Kenko-Zoshinka) Tel: 0798-26-3669
Prestation médicale aux enfants souffrant de troubles chroniques (<i>shoni mansei tokuteishikkan iryo</i>)	Allocation partielle pour les frais médicaux à la charge des enfants de moins de 18 ans souffrant de maladies infantiles chroniques spécifiées.	Service pour la Promotion de Santé (Kenko-Zoshinka) Tel: 0798-26-3669
Prestation médicale pour le soutien du développement des enfants (<i>ikuseiiryoy</i>)	Allocation pour couvrir les frais médicaux des enfants de moins de 18ans, handicapés physiques. Les destinataires doivent supporter une partie du coût.	Service pour la Promotion de Santé (Kenko-Zoshinka) Tel: 0798-26-3669

Crèche Collective (*hoikusho*)

Les crèches collectives sont ouvertes aux enfants en bas âge non-scolarisés (qui ont en général plus de six mois) dont les tuteurs légaux ne peuvent pas prendre soin dans le cadre familial durant la journée en raison de leurs occupations professionnelles, d'une maladie, etc. L'inscription dans une crèche s'effectue auprès du service d'admission des garderies de la ville (Hoikunyusho ka). Les nourrissons dont la naissance a été déclarée à la mairie sont acceptés (sauf pour une admission entre décembre et le 1^{er} avril). La date limite variant en fonction de la date d'admission désirée, veuillez contacter le service d'admission des garderies pour davantage d'informations. La date limite des admissions pour la période entre décembre et le 1^{er} avril est particulièrement tôt (celle-ci est communiquée dans la lettre d'information de la ville).

Contact : Service d'admission des garderies de la ville au 0798-35-3160.

En cas d'urgence dans la nuit et les jours fériés Consultations médicales par téléphone à Nishinomiya

(*Kenko Iryo Sodan Haro Nishinomiya*)

Conseils médicaux par téléphone 24h sur 24 Tél : 0120-86-2438

Clinique d'urgence de la ville de Nishinomiya (*okyu shinryo sho*)

Tel: 0798-32-0021 Accès: Tourner vers le nord au carrefour de la Caserne des Sapeurs-Pompiers de Nishinomiya sur la Route N.2

Heures de consultation : Dimanche, jours fériés, fin d'année
9h00 à 13h45, 17h00 à 23h15
Samedi 17h à 23h15
Les autres jours 20h30 à 23h15

Centre d'urgence pour les enfants de Hanshin Kita

Tél : 072-770-9988

Au carrefour devant la mairie de la ville de Itami, sur la route nationale 171, allez dans la direction nord!

Heures de consultation : Tous les jours ; Heures de nuit : de minuit à 6h30